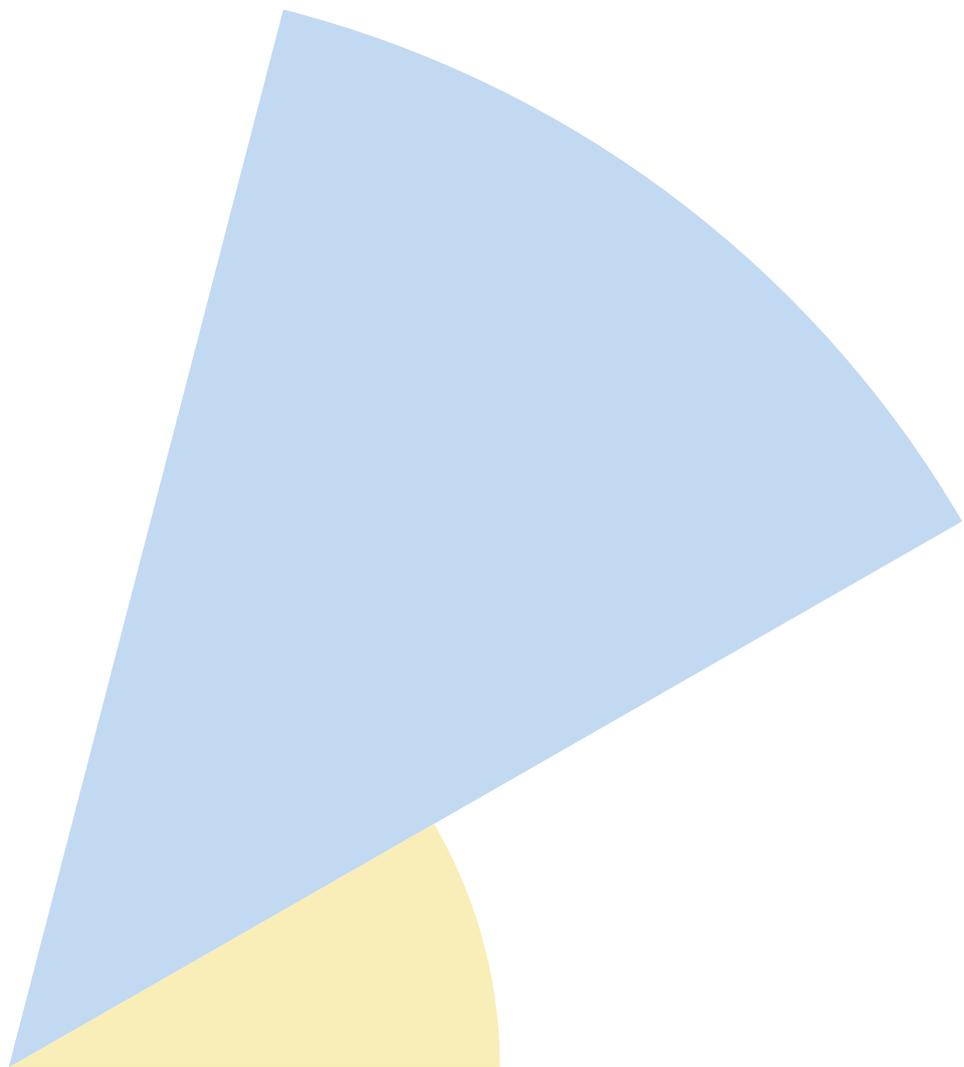


# **La pauvreté monétaire moins fréquente en Centre- Val de Loire qu'en France métropolitaine**



# La pauvreté monétaire moins fréquente en Centre-Val de Loire qu'en France métropolitaine

En 2020, 12,9 % de la population des ménages vit sous le seuil de pauvreté monétaire en Centre-Val de Loire, soit 1,5 point de moins qu'en France métropolitaine. Au niveau des départements, l'Indre est celui le plus touché (14,6 %). La proportion de ménages pauvres est inférieure à celle du niveau national pour chaque classe d'âge. Les moins de 30 ans et les familles monoparentales sont davantage touchés par la pauvreté. La pauvreté monétaire concerne une proportion moindre de la population des ménages dans les territoires ruraux périurbains (7,7 % contre 17,2 % dans les territoires urbains denses). Les mécanismes de redistribution atténuent fortement la pauvreté. Sans ces prestations, un cinquième des ménages de la région pourraient être considérés comme pauvres.

En 2020 en Centre-Val de Loire, 12,9 % de la population des ménages fiscaux vit sous le seuil de pauvreté monétaire. Ce seuil est fixé de façon conventionnelle à 60 % du niveau de vie médian métropolitain. En 2020, il équivaut pour la source Filosofi à un revenu disponible (revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner) de 1 120 euros mensuels par unité de consommation (UC). Ce dénombrement n'inclut que les « ménages fiscaux ordinaires ». Ainsi, il ne prend pas en compte certaines situations susceptibles d'être concernées par la pauvreté, comme celles des résidents en communautés (maisons de retraite, prisons, congrégations religieuses, etc.) qui représentent 2 % de la population de la région, ou les sans domicile fixe (sans abri ou certaines personnes en hébergement d'urgence).

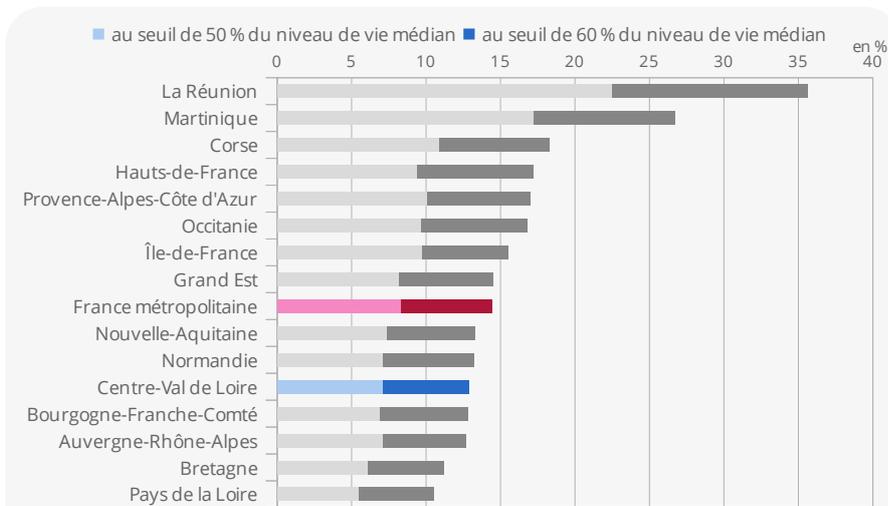
Le Centre-Val de Loire fait partie des régions métropolitaines où le taux de pauvreté est le moins élevé, au 9<sup>e</sup> rang sur 13 ▶ **figure 1**. En 2020, le taux de pauvreté régional est 1,5 point plus faible que celui la France métropolitaine qui s'établit à 14,4 %.

Les situations de plus grande pauvreté peuvent être mises en évidence en considérant un seuil inférieur à celui de 60 % du niveau de vie médian, retenu conventionnellement. Au seuil de 50 % du niveau de vie médian, le taux reste pour le Centre-Val de Loire en dessous de la moyenne nationale : 7,1 % contre 8,3 % en France métropolitaine. Le classement des régions est très proche de celui selon le seuil à 60 %. Le Centre-Val de Loire se positionne parmi les régions métropolitaines où la part de la population sous le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian est la plus faible (au 8<sup>e</sup> rang sur 13).

Le niveau de vie médian des personnes pauvres constitue un autre indicateur pour appréhender le degré de pauvreté : il s'établit en Centre-Val de Loire à 10 910 euros annuels par unité de consommation (UC), contre 10 740 pour la population en situation de pauvreté de l'ensemble de la France métropolitaine.

Ce niveau de vie médian des personnes pauvres est 2 fois inférieur à celui de l'ensemble de la population de la région (22 160 euros par UC). En France métropolitaine, le Centre-Val de Loire se positionne au 6<sup>e</sup> rang des régions où le niveau de vie médian des plus pauvres est le plus élevé.

## ▶ 1. Taux de pauvreté monétaire selon le seuil, par région



**Note :** Du fait de la moindre qualité des sources administratives (notamment des adresses manquantes ou incomplètes), la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte n'ont pas pu être intégrées dans le millésime 2020 de la source Filosofi. Pour comparer les DOM entre eux, les indicateurs de pauvreté et d'inégalités monétaires peuvent être calculés à partir d'autres sources.

**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

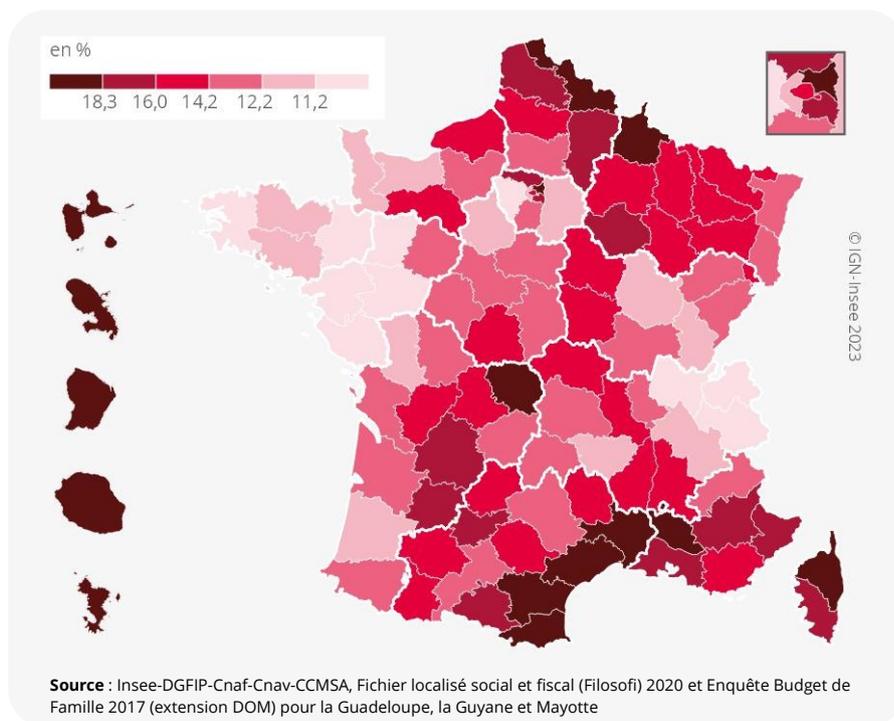
## L'Indre est le département le plus touché par la pauvreté

En France, les disparités départementales en matière de pauvreté sont marquées ▶ **figure 2**. La pauvreté est plus fréquente dans les départements d'outre-mer et en Seine-Saint-Denis avec des taux de pauvreté supérieurs à 25 %, ainsi que dans les départements du pourtour méditerranéen et dans ceux du nord (les taux de pauvreté sont compris entre 18,3 et 20,7 % dans 8 de ces départements). À l'inverse, un quart des départements ont un taux de pauvreté inférieur à 12,2 %. Ils se situent pour l'essentiel dans le Grand Ouest, l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France (Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne et Yvelines).

En Centre-Val de Loire, seul le département de l'Indre (14,6 %) a un taux de pauvreté supérieur à la moyenne de France métropolitaine. Il se classe à la 41<sup>e</sup> position des départements métropolitains les plus touchés. La pauvreté y est plus fréquente en partie parce que des proportions plus importantes de personnes seules et âgées de 85 ans ou plus y vivent. La population de ces ménages est proportionnellement plus touchée par la pauvreté.

Le Cher (14,0 %) occupe la 52<sup>e</sup> position. Avec un taux variant de 13,2 à 12,4 %, le Loiret, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire sont groupés entre la 57<sup>e</sup> et la 69<sup>e</sup>

## ▶ 2. Taux de pauvreté monétaire, par département



position. Le taux de pauvreté de l'Eure-et-Loir (11,8 %) figure parmi les 20 plus faibles des départements de France métropolitaine.

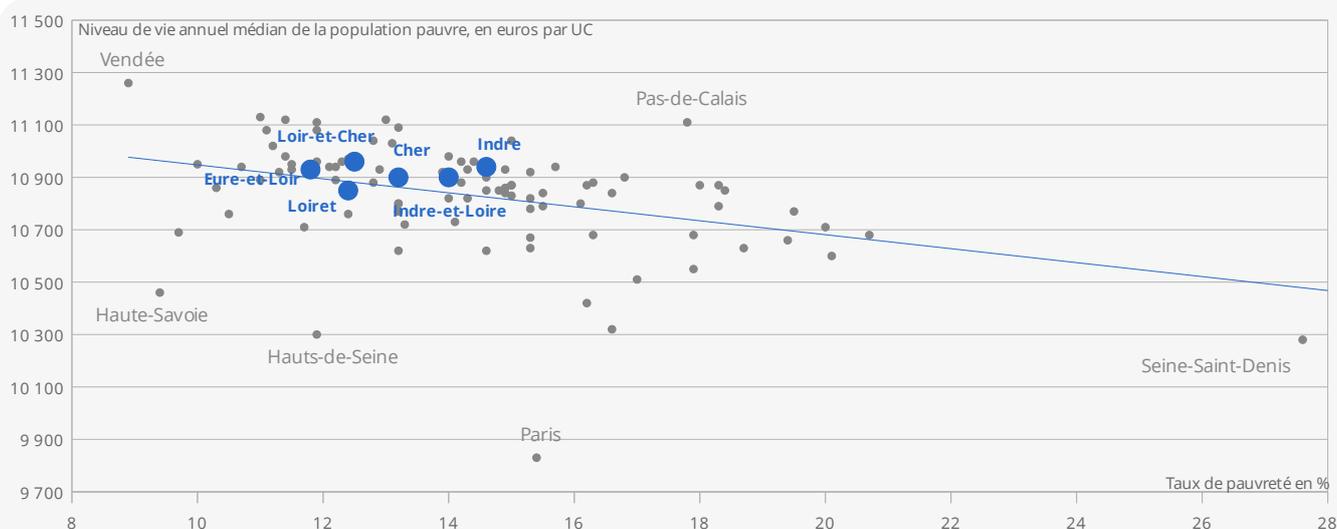
### Le niveau de vie médian des ménages pauvres de la région supérieur au niveau national

Dans les départements de la région comme dans ceux du reste du territoire national, un taux de pauvreté élevé s'accompagne d'un niveau de vie médian des personnes pauvres

plus faible ▶ **figure 3**.

Dans les départements de la région, le niveau de vie médian de la population pauvre est ainsi au moins équivalent à celui des autres départements métropolitains ayant un taux de pauvreté similaire. Dans tous les départements du Centre-Val de Loire, le niveau de vie médian des pauvres est même supérieur à celui des ménages métropolitains vivant sous le seuil de pauvreté.

## ▶ 3. Taux de pauvreté monétaire et niveau de vie médian des personnes pauvres, par département



**Lecture :** Dans le Loir-et-Cher, le taux de pauvreté est de 12,5 % et le niveau de vie médian des personnes pauvres est de 10 960 euros par UC. Sur l'ensemble des départements de France métropolitaine, la relation entre le taux de pauvreté et le niveau de vie médian des ménages pauvres est matérialisée par une droite d'ajustement linéaire.

**Champ :** France métropolitaine

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

### Plus présente chez les moins de 30 ans, la pauvreté est moins fréquente qu'au niveau national à chaque classe d'âge

Hormis pour les personnes âgées de 85 ans ou plus, le taux de pauvreté diminue de façon significative en fonction de l'âge. En effet, il atteint 21,4 % pour la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans, contre 8,0 % de ceux où il est âgé de 75 ans ou plus ▶ **figure 4**. Le taux de pauvreté de la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de 85 ans ou plus est plus élevé que ceux où il est âgé de 60 à 74 ans et de 75 à 84 ans (9,5 % contre 8,7 % et 7,2 %).

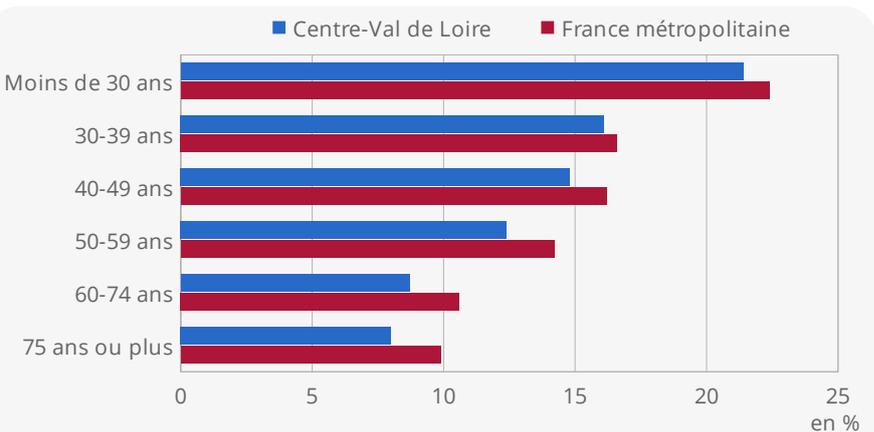
Toutefois, les ménages de la région sont, dans chaque classe d'âge, moins fréquemment touchés par la pauvreté que l'ensemble de ceux de France métropolitaine. Les écarts sont plus marqués pour les ménages les plus âgés. Ainsi, la proportion de la population des ménages pauvres est proche de celle de France métropolitaine (-0,5 point) quand le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans. Pour les ménages dont le référent fiscal est âgé de 50 ans ou plus, elle est inférieure de 1,9 point.

La population des ménages du Centre-Val de Loire est plus âgée que celle de France métropolitaine. Ainsi, les proportions d'individus âgés de 60 à 74 ans et de 75 ans ou plus, aux taux de pauvreté plus bas, sont plus importantes qu'en France métropolitaine (respectivement +1,2 et +1,6 point). Le Centre-Val de Loire fait aussi partie des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté de la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de 75 ans ou plus est le plus faible (2<sup>e</sup> rang). Néanmoins, l'approche monétaire de la pauvreté ne prend pas en compte le patrimoine net des personnes qui augmente avec l'âge jusqu'à 70 ans et diminue ensuite. Ainsi, être propriétaire de son logement et ne pas être touché par la pauvreté monétaire ne vont pas toujours de pair.

### Les familles monoparentales davantage touchées par la pauvreté monétaire

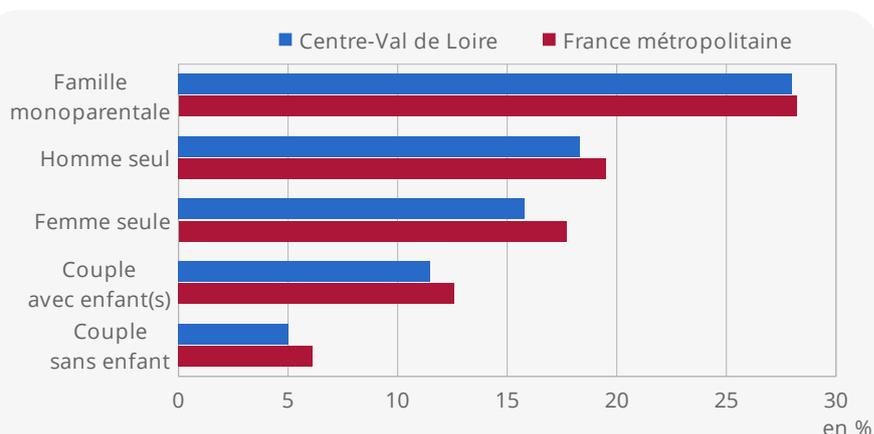
En Centre-Val de Loire, 28,0 % de la population des familles monoparentales vit sous le seuil de pauvreté ▶ **figure 5**, une proportion très proche de celle de France métropolitaine. Les membres des familles monoparentales sont ainsi

### ▶ 4. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

### ▶ 5. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

2,2 fois plus souvent pauvres que ceux de l'ensemble des ménages de la région (2 fois plus au niveau national). Le Centre-Val de Loire occupe le 6<sup>e</sup> rang des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté des familles monoparentales est le plus élevé. Après les familles monoparentales, les personnes vivant seules, femmes (15,8 %) ou hommes (18,3 %) sont les plus concernées par la pauvreté. Ces taux sont plus faibles qu'en France métropolitaine de respectivement 1,9 et 1,2 point.

Enfin, les couples avec enfant(s) (11,5 %) et surtout ceux sans enfant (5,0 %) sont moins touchés par la pauvreté, et encore moins qu'en France métropolitaine (-1,1 point). Le dispositif Filosofi s'appuie sur les revenus des ménages fiscaux et ne permet pas de calculer un taux de pauvreté des

femmes d'une part et des hommes d'autre part. Dans les couples, le taux de pauvreté est le même pour les deux conjoints. Les ménages composés de femmes vivant seules ou avec leur(s) enfant(s) représentent une part bien plus importante des ménages pauvres (40,7 % en France métropolitaine) que les ménages composés d'hommes vivant seuls ou avec leur(s) enfant(s) (25,7 % en France métropolitaine). Les femmes sont ainsi surreprésentées parmi la population pauvre.

En Centre-Val de Loire, la proportion de personnes vivant en couple sans enfant est plus importante dans la région qu'en France métropolitaine (+2,2 points). Les personnes de ce type de ménage sont proportionnellement les moins touchées par la pauvreté.

## Les territoires ruraux périurbains sont moins touchés par la pauvreté

La **grille communale de densité** classe les communes en fonction du nombre d'habitants et de leur répartition sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Le croisement de cette grille avec les aires d'attraction des villes permet de distinguer quatre **types d'espace**, du plus urbain au plus rural ▶ **figure 6**.

La proportion des ménages touchés par la pauvreté monétaire est plus basse en Centre-Val de Loire par rapport à la France métropolitaine dans tous les types de territoire, sauf les territoires urbains intermédiaires (15,0 % contre 13,8 %).

La pauvreté est notamment plus présente dans les communes urbaines denses (comme Chartres, Orléans, Tours et quelques communes limitrophes), où elle touche 17,2 % de la population des ménages de la région, contre 18,1 % en France métropolitaine ▶ **figure 7**.

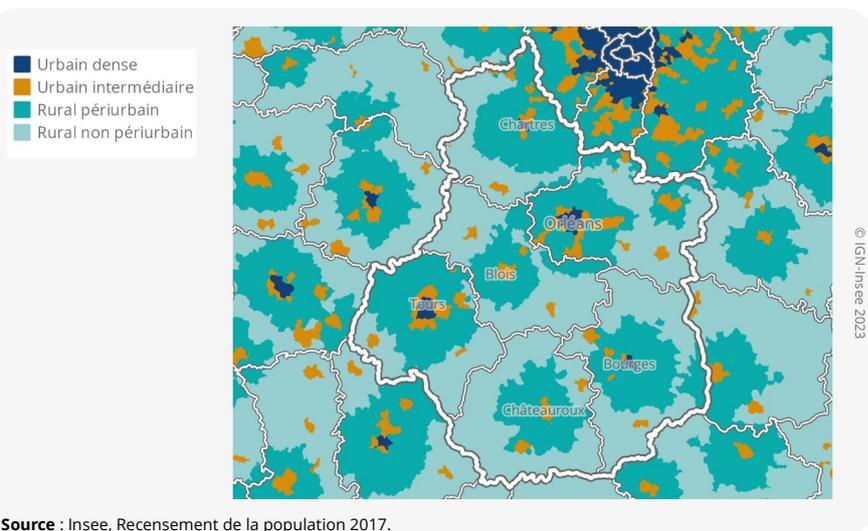
Le taux de pauvreté est plus élevé au sein des ceintures urbaines, des centres urbains intermédiaires (comme Barjouville, Monts, Saran) et des communes urbaines de plus petite taille (comme Châteaudun, Chinon, Gien).

Les communes rurales sous influence d'un pôle, qualifiées de « périurbaines », sont les moins touchées par la pauvreté (7,7 %). Dans les communes rurales non périurbaines, en général plus isolées, le taux de pauvreté est plus élevé (12,2 %). Le taux de pauvreté pour les communes rurales, périurbaines ou non, reste d'un niveau inférieur à celui observé dans les communes de même type au plan national (respectivement 8,8 % et 13,6 %).

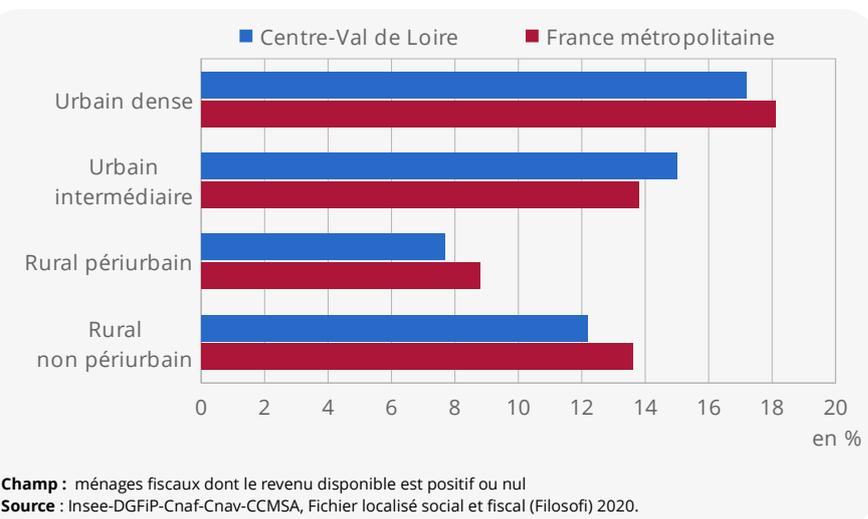
Dans la région comme en France, les taux de pauvreté sont généralement plus élevés dans les métropoles que dans les intercommunalités situées autour ▶ **figure 8**.

La communauté d'agglomération Montargoise et Rives du Loing et la communauté de communes Les Trois Provinces font partie des 10 % des intercommunalités où le taux de pauvreté monétaire est le plus élevé de France métropolitaine (supérieur à 19,3%).

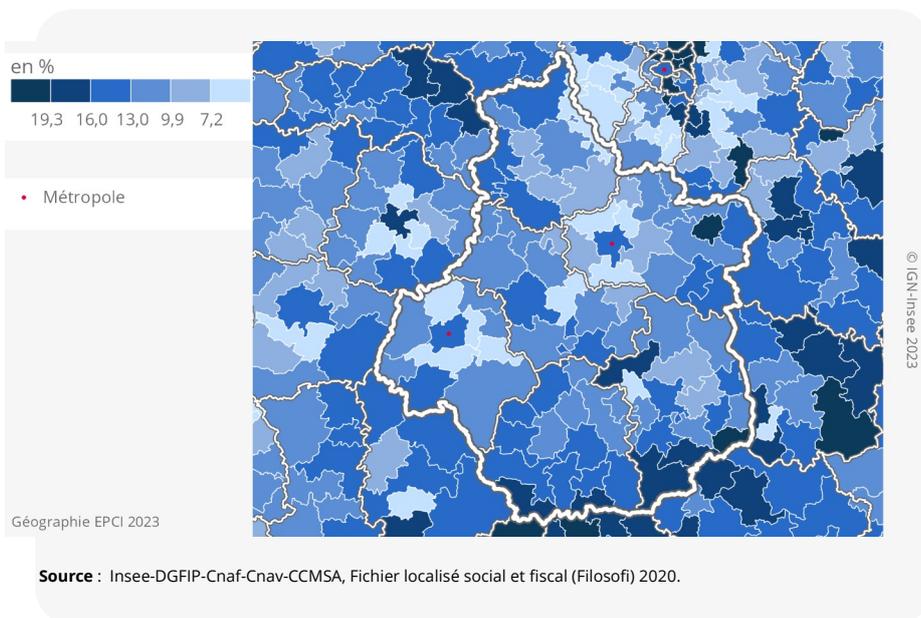
## ▶ 6. Approche fonctionnelle des espaces urbains et ruraux



## ▶ 7. Taux de pauvreté monétaire selon le type de commune



## ▶ 8. Taux de pauvreté monétaire, par EPCI



## Les prestations sociales représentent plus d'un tiers des revenus des ménages pauvres

Les revenus des ménages en situation de pauvreté se caractérisent, outre leur faible niveau, par une structure particulière.

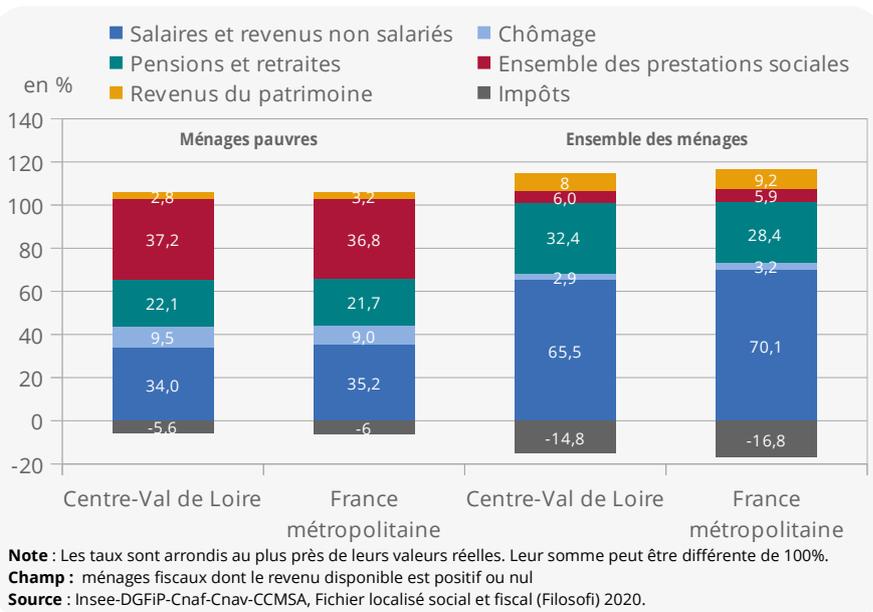
Les prestations sociales constituent ainsi 37,2 % du revenu disponible des ménages sous le seuil de pauvreté, une part 6,2 fois plus importante que pour l'ensemble des ménages (6,0 %)

► **figure 9.** En Centre-Val de Loire, ces parts sont proches de celles de la France métropolitaine (respectivement 36,8 % et 5,9 %). Au sein des prestations, le premier poste est celui des minima sociaux (17,6 %). Les prestations familiales (10,3 %) et logement (9,2 %) en constituent le complément. En 2020, le Centre-Val de Loire se situe au 8<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines pour la part d'allocataires d'un des minima sociaux (AAH, ASS ou RSA socle) au sein de la population des 15 à 64 ans. Les revenus d'activité (salaires et revenus non salariés) sont la seconde source des revenus disponibles des ménages pauvres (34 %), mais pèsent près de 2 fois moins que pour l'ensemble des ménages. Les indemnités de chômage sont elles aussi plus présentes au sein des revenus des ménages en situation de pauvreté, comptant pour 9,5 % du revenu disponible contre 2,9 % pour l'ensemble des ménages.

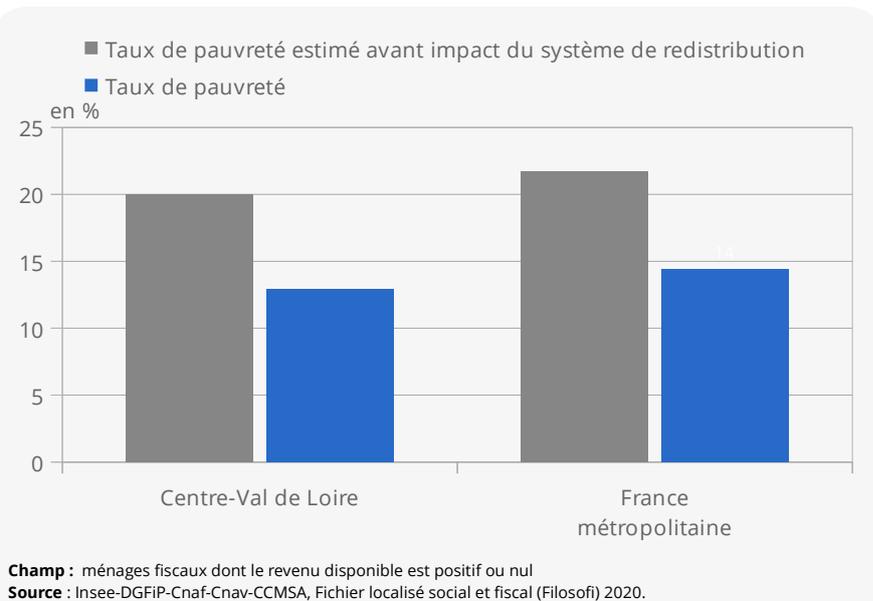
Les ménages pauvres perçoivent peu de revenus du patrimoine (2,8 % contre 8,0 % pour l'ensemble des ménages). Les pensions, retraites et rentes, ne constituent que 22,1 % du revenu disponible après redistribution (32,4 % pour l'ensemble des ménages). La part des allocataires du minimum vieillesse au sein de la population de 60 ans ou plus est également inférieure à celle de France métropolitaine (3,1%). La région fait partie de celles où cette part est la plus basse (11<sup>e</sup> rang).

Les salaires et revenus non salariés constituent la principale source de revenus déclarés avant redistribution, mais l'activité professionnelle ne prémunit pas toujours contre la pauvreté. C'est le cas notamment des actifs connaissant des situations d'emploi intermittentes ou à temps partiel, ou simplement faiblement rémunérés.

## ► 9. Décomposition par grands postes du revenu disponible des ménages



## ► 10. Taux de pauvreté avant et après impact du système de redistribution



### Les mécanismes de redistribution atténuent fortement la pauvreté

Les mécanismes de redistribution permettent un transfert de revenus. Ils permettent dès lors une réduction significative de la pauvreté. D'autres transferts sociaux en nature (l'accès au logement social, certaines politiques ou tarifications sociales) peuvent également contribuer à réduire les différences de niveau de vie entre les personnes.

Avant la prise en compte dans le revenu des ménages des prestations sociales perçues et des impôts directs payés, c'est-à-dire avant

redistribution, 20,0 % des ménages du Centre-Val de Loire pourraient être considérés comme pauvres (21,7 % en France métropolitaine) ► **figure 10.** Les mécanismes socio-fiscaux de redistribution entraînent une nette réduction de la pauvreté, de l'ordre de 36 % dans la région contre 34 % en France métropolitaine, la région étant la 6<sup>e</sup> région où l'effet redistributif est le plus marqué.

Parmi les départements de la région, la réduction du taux de pauvreté du fait des mécanismes de redistribution varie de 35 % dans l'Indre à 37 % dans le Loiret et l'Eure-et-Loir, ces deux derniers faisant partie du cinquième des départements où la réduction est la plus forte.